

Régularisations de l'accent aigu et de l'accent grave

Théorie et exercices tirés du site
Centre collégial de développement de
matériel didactique

<http://www.ccdmd.qc.ca/>

Adaptés par Sylvie Blain

Orthographe traditionnelle

- Prononcez les mots suivants tels qu'ils sont écrits:
 - Revolver
 - Pizzeria
 - Referendum

L'orthographe traditionnelle ne correspond plus à la prononciation d'aujourd'hui.

Première règle

- Les mots empruntés suivent la même règle d'accentuation que les mots français.
- Par exemple :
 - *révolver*, plutôt que *revolver*
 - *référendum*, plutôt que *referendum*
 - *pizzéria*, plutôt que *pizzeria*

Deuxième règle

- devant une syllabe graphique contenant un **e** muet, on écrit **è** et non **é**.
- *Exemples*
 - *évènement* (au lieu de *événement*), sur le modèle de *avènement*
 - *règlementaire* (au lieu de *réglementaire*), sur le modèle de *règlement*

Exceptions...

En raison de leur prononciation normée en syllabe initiale, on ne modifie pas :

- les préfixes *dé-* et *pré-* (ex. : *dégeler*, *prévenir*) ;
- les *é-* initiaux (ex. : *échelon*, *édredon*, *élever*) ;
- médecin ou médecine

Avantage

- L'orthographe correspond davantage à la prononciation.

